



Déclaration liminaire

CGT Finances publiques 35 CSAL du 19 novembre 2024

L'intersyndicale de la fonction publique territoriale appelle à des actions le 10 décembre. Dans l'éducation nationale, les organisations syndicales ont déposé une alerte sociale pour dénoncer les suppressions de poste. Les professionnels du secteur de la santé et de l'action sociale ont déposé un préavis de grève reconductible en intersyndicale pour dénoncer la situation scandaleuse de l'hôpital public, des EHPAD et de tout le secteur médico-social et social. Le secteur de la petite enfance est mobilisé aujourd'hui pour exiger des moyens à la hauteur. On meurt dans les hôpitaux, nos enfants et nos aînés sont maltraités dans les crèches et les EHPAD. A l'image des 10 000 personnes qui ont manifesté à Carhaix il y a quelques semaines pour défendre leur hôpital.

Partout sont organisées des mobilisations pour défendre nos services publics

Passage à 3 jours de carence, passage à 90 % de la rémunération en arrêt-maladie, gel du point d'indice, suppression de la GIPA, «fonctionnaire bashing» sur la base de contre-vérités et de propos culpabilisateurs...

Les mesures sur les arrêts maladie sont non seulement honteuses, injustes mais aussi stigmatisantes envers les personnels malades ! Qui plus est, elles remettent un peu plus en cause la politique de prévention sanitaire, car des agents malades pourraient être tentés voir contraint malgré tout de travailler.

Le contentieux salarial ne cesse de s'aggraver dans la Fonction publique et la provocation d'aligner les plus basses rémunérations à la hauteur du SMIC par une indemnité compensatrice de 6 centimes affiche une fois de plus le mépris envers les agents.

Les agents de la DGFIP ont déjà payé un lourd tribut avec des restructurations permanentes, des règles de gestion de plus en plus arbitraires, près de 50 000 emplois supprimés de 2002 à 2024 (et 730 suppressions supplémentaires dans le réseau annoncées pour 2025) ! Et alors que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader, ce gouvernement veut davantage nous enfoncer !

Pour supprimer les ponts naturels nous sommes une administration régaliennne, mais lorsqu'il s'agit de pérenniser les emplois, nous sommes la variable d'ajustement.

Le gouvernement, les ministres et la DG mènent la DGFIP à sa perte alors que tout concourt à son renforcement !

Si les moyens étaient donnés aux agents pour réaliser pleinement toutes les missions, fini le recours à tous ces cabinets privés de conseil qui «se payent sur la bête», finie l'externalisation des missions comme auprès des buralistes ou l'embauche de contractuels précaires en lieu et place de fonctionnaires titulaires et assermentés !

A LA DRFiP 35 ON EST LES CHAMPIONS!

Selon vous, la DRFiP 35 affiche des résultats insolents de réussite dans tous les domaines, la DRFiP 35, c'est un peu le Léon Marchand de la DGFIP, on est champion dans toutes les catégories.

Toujours selon vous, la DG épargnera nos services des suppressions d'emplois, quid des postes vacants, des redéploiements, et autres restructurations absurdes, comme pour les SIE de Rennes avec les antennes de Lannion et Cahors, quid des départs en retraites dans les

services de la Cité, du Turgot, TCA, SPF, SDE, SGC, à St Malo, Montfort, Vitré, Redon Fougères, partout dans la Direction. Les agents jugeront sur pièces avec l'annonce de l'exercice suppressions d'emplois présenté en CSAL le 16 janvier 2025, pour lequel vous vous dites confiant. Au vu de la fiabilité des engagements de la DG, par exemple avec la trajectoire emplois 2025, on peut légitimement s'interroger.

Le 5 novembre dernier, à l'occasion d'une *réunion d'échanges obligatoire* des cadres B et C à la maison des associations de Rennes- lors desquelles les échanges sont par ailleurs plus que limités- vous avez intégralement repris à votre compte et justifié la purge infligée aux fonctionnaires en général et aux agents de la DGFIP en particulier.

Selon vous, la situation budgétaire du pays est si dramatique qu'il convient de donner des gages aux agences de notations pour éviter de dégrader la note de la France sur les marchés financiers et être en mesure de poursuivre le paiement des intérêts de la dette. Or, cette dette, depuis 7 ans, sous la présidence de M Macron avec son ministre, le Mozart de la Finances, M Lemaire, a augmenté de 1 000 milliards d'euros, en multipliant les cadeaux aux plus riches et aux plus grandes entreprises.

Et aujourd'hui, la note est présentée aux chômeurs, aux retraités et salariés, sous la forme de plans massifs de licenciements, et de coupes budgétaire drastiques pour les services publics et la Sécurité sociale, **la ficelle est toujours aussi grosse.**

Alors que vous exigez des agents un exercice de leur devoir de réserve exemplaire, vous défendez avec une certaine forme d'audace pourrait on dire, les mesures préconisées par l'admirateur des thèses d'Elon Musk, le ministre de la Fonction publique M Kasbarian, lequel a montré, lors des échanges avec les fédérations de Fonctionnaires, tout son mépris pour les agents publics.

Quant au ministre du budget, aurait il demandé aux directeurs locaux de ne pas hésiter à utiliser les éléments de langages éculés d'un gouvernement qui sent le rance ; en appliquant une purge bête et méchante des finances publiques ? Il s'agit de faire payer au plus grand nombre les cadeaux fiscaux et sociaux faits aux plus riches et donner des gages aux marchés financiers (réforme des retraites, de l'assurance chômage, gel du point d'indice et des salaires, jours de carence, gel de la GIPA, précarisation de la Fonction publique.

C'est pour toutes ces raisons que les fédérations de Fonctionnaires CGT, FSU, Solidaires, CFDT, UNSA, CGE-CFC, FA appellent les agents de la Fonction publique à la grève le 5 décembre.

LE MINISTRE DOIT RENONCER :

- Aux 3 jours de carence dans la fonction publique ; # À la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie ;
- Au non-versement de la Gipa ; # Au RIFSEEP qui introduit l'arbitraire et la rémunération au mérite dans nos régimes indemnitaires.

ET NOUS DEVONS GAGNER :

- Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques
- # Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels ;
- Des carrières linéaires reconnaissant nos qualifications et notre expérience ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales ;
- La refonte des grilles indiciaires ; # L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».